

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0058624

Maladie       Dentaire       Optique       Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 434 Société : R.A.M

Actif       Pensionné(e)       Autre : 8032

Nom & Prénom : MÉFTAH Fouzia

Date de naissance : ~

Adresse : D.E.ROUA

Tél. : 0651912083 Total des frais engagés : ..... Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 16/10/2023

Nom et prénom du malade : MECHTIAH HAMZA Age: .....

Lien de parenté :  Lui-même       Conjoint       Enfant

Nature de la maladie : Turbulence psychique

Affection longue durée ou chronique :  ALD       ALC      Pathologie : ALD

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : .....

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : D.E.ROUA

Le : 30/10/2023

Signature de l'adhérent(e) : (Signature)

8

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
16.10.23	08	11	400 Dhs	<i>Dr. Nasser KADIM Psychiatre Névr. Islam N° 2, N° 1, Maarif, Casablanca GEM: 06.12.02.65.20</i>

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>DR. NASSER KADIM Psychiatre Névr. Islam N° 2, N° 1, Maarif, Casablanca GEM: 06.12.02.65.20</i>	16/10/2023	1365,20

### ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

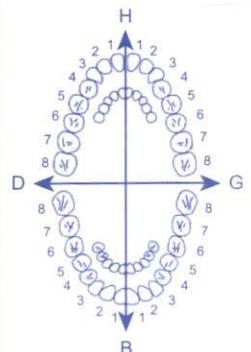
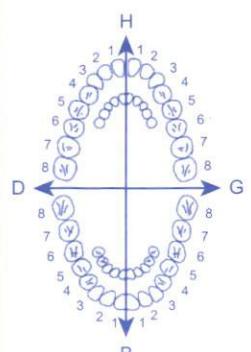
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H	25533412 00000000 35533411	G	21433552 00000000 11433553
D	00000000	B	00000000	
	35533411		11433553	
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr Noura KADIM

Psychiatrie adulte

Addictologie

Psychogériatrie

- Ancien médecin aux hôpitaux de Bruxelles

- Ancien médecin au CHU Ibn Rochd



د. نورا قديم

الطب النفسي العصبي

علاج الإدمان

الطب النفسي للمسنين

- طبيبة سابقاً بالمستشفى الجامعي ببروكسل

- طبيبة سابقاً بالمستشفى الجامعي ابن رشد

## ORDONNANCE

Casablanca, le 16/10/2023

H. MECHOUR Hamza

220,00 DT  
1) Insipend 4 - g. (2 unités)  
00 - 00 - 01

165,60 DT  
2) Quetiapine Norton 100 - g. (2 bouteilles  
00 - 00 - 10

3) Teralith 250 - g.

99,00 DT  
4) D-stress buster suscetyl 60 - ml

III de 2 mois

1365,80

DR. NOURA KADIM  
Psychiatre  
52, rue Socrate Résidence Islam 2<sup>ème</sup> étage N°4, (en face de l'agence CNSS) Maârif - Casablanca  
GSM : 06.12.02.65.28 - E-mail : kadim.noura@gmail.com

52، سقراط، إسلام 2<sup>ème</sup> طابق 4، (posite face l'agence CNSS) Maârif - Casablanca

Tél : 05 22 98 23 80 - GSM : 06 12 02 65 28 - E-mail : kadim.noura@gmail.com



Lot : 253-02936  
Av : 02/2026  
PPC : 99 DH

Lot : 2253-02936  
Av : 02/2026  
PPC : 99 DH

Lot : 2253-02936  
Av : 02/2026  
PPC : 99 DH

Lot : 2253-02936  
Av : 02/2026  
PPC : 99 DH

HYPHADIE

Lot : 2253-02936  
Av : 02/2026  
PPC : 99 DH

Lot : 2253-02936  
Av : 02/2026  
PPC : 99 DH

Ispérid® cooper 4 mg  
30 comprimés

LOT : 230607  
EXP : 04/2025  
PPV : 220,00 DH



6 118 001 102242

Ispérid® cooper 4 mg  
30 comprimés

LOT : 230607  
EXP : 04/2025  
PPV : 220,00 D



6 118 001 102242

QUÉTIAPINE NORMON® 100 mg  
60 comprimés pelliculés



LOT : 19922002  
PER : 06/2025  
PPV : 165,60 DH

QUÉTIAPINE NORMON® 100 mg  
60 comprimés pelliculés



LOT : 14922002  
PER : 06/2025  
PPV : 165,60 DH

6 118 000 23 0687